



Le club accueille différents groupes de pratique : l'école de pagaie avec des jeunes, un groupe Loisirs, un groupe pratiquant le kayak polo, un groupe de Paddle, un groupe de compétiteur de slalom. L'école de pagaie va permettre aux jeunes de développer leur autonomie et d'avoir une pratique encadrée par un professionnel ou des bénévoles diplômés.

### **1/Fonctionnement de l'école de pagaie jeune : 6 septembre à 14h00**

#### **L'école de pagaie s'adresse à un public âgé de 7 ans à 16 ans.**

L'Ecole de Pagaie Jeune est à la fois une section de loisirs et de compétition. Encadrés par nos brevets d'états, nos moniteurs et nos aspirants moniteurs, les jeunes peuvent découvrir les différentes facettes de notre sport nature. Ils se familiarisent avec les gestes techniques, les différentes embarcations. Cela leur permet la découverte, l'initiation et le perfectionnement en canoë, en kayak et en stand 'up paddle, en eaux calmes et en eaux-vives.

Le kayak offre aux jeunes la possibilité de se dépasser et d'évoluer à son rythme. Les cours se déroulent en général sur la Sèvre et le plan d'eau du Loiry.

Pour compléter la formation, des cours se déroulent en piscine afin de permettre de l'aisance sur l'eau. Dès le début de son apprentissage, le jeune ira tester son kayak en piscine et retournera son kayak pour apprendre à sortir en toute facilité. Les 7 cours en piscine se déroulent le samedi de 12h00 à 13h00 durant l'hiver (environ 6 cours).

Des stages sportifs sont organisés par le club durant les vacances scolaires en eau vive ou en mer (Toussaint, Février sur 3 nuits et, avril et début août à la semaine) pour permettre aux jeunes une progression sur une semaine et découvrir la vie en collectivité. Les déplacements se font avec les minibus du club.

Le club participe à la vie départementale et régionale du canoë kayak en participant à des challenges jeunes départementaux et des compétitions régionales. Les challenges jeunes se déroulent sur 5 samedis et 2 dimanches dans l'année sur le département, ils sont obligatoires pour les jeunes, ces challenges permettent de découvrir d'autres sites de pratiques et d'autres disciplines. Ces déplacements se font avec les minibus du club, les frais de route sont pris en charge par le club.

Le club est impliqué dans la vie départementale du kayak, avec le comité départemental 44, nous participons à différentes actions et nous réalisons des entraînements communs avec Château Thébaud, Clisson mais aussi des stages aux vacances scolaires ensemble.

Afin d'adapter la formation des jeunes à leur niveau de pratique, l'école de pagaie est organisée en deux groupes : le groupe 1, école de pagaie et le groupe 2, école de sport . L'école de pagaie fonctionne les mercredis et samedis de 14h00 à 15h45 pour le groupe 1. Pour le groupe 2, confirmé, un cours est prévu de 16h à 17h30 (On peut passer d'un groupe à l'autre suivant la progression, la motivation,...) Cours le samedi de 14h à 16h00 pour les deux groupes.

A partir de 14 ans, les jeunes peuvent réaliser des locations en semaine durant les vacances d'été, ils sont indemnisés pour les rendre autonomes dans leur engagement sous forme de règlement d'une partie de la licence annuelle, des stages sportifs, de l'équipement. Ils apprendront ainsi sous la responsabilité de leurs animateurs à réaliser l'accueil téléphonique, l'accueil des clients de locations, tenir une caisse..

A partir de 16 ans les jeunes peuvent réaliser une formation d'aspirant moniteur (prise en charge par le club) et ainsi encadrer l'école de pagaie (présence d'adulte). À partir de 18 ans, ils peuvent passer le monitorat qui leur permettra d'être embauchés par le club l'été.

Journée de soutien : lors de l'adhésion, il est demandé aux parents d'assurer trois journées de soutien au club en tenant principalement les locations le weekend (sur la période d'avril à septembre) ou autres manifestations club. Cet engagement permet de diminuer les coûts de l'école de pagaie, participe à diminuer le tarif des stages, acquérir des kayaks.... Début février un planning des journées de location est établi pour vous permettre à chacun de s'organiser.

## **2/Fonctionnement de l'Ecole de pagaie Loisirs (à partir de 16ans)**

L'école de pagaie Loisirs fonctionne tous les samedis de 9h30 à 12h00. L'encadrement est assuré par les moniteurs et les salariés.

Des cours permettront d'appréhender les gestes techniques, les différentes embarcations. Vous pourrez découvrir, vous initiez et vous perfectionnez, l'initiation et le perfectionnement en canoë, en kayak et en stand 'up paddle, en eaux calmes, en eaux-vives mais aussi en mer. Vous allez ainsi progresser à votre rythme et gagner en autonomie. Le club propose de passer des niveaux, nos Pagaies couleurs, lors des cours du samedi matin ou des sorties.

Pour compléter la formation, nous proposons des séances en piscine le samedi de 12h00 à 13h00 (6 créneaux dans l'année)

Des sorties à la journée pour tous les niveaux et des weekends sont proposées en mer et en rivière. Les sorties se font avec les minibus du club et peuvent nécessiter l'utilisation de véhicules personnels de temps en temps.

Des sorties avec les autres clubs du département sont proposées ainsi que le stage club d'été sur une semaine qui se déroule la première semaine d'aout dans les Alpes ou dans les Pyrénées. Chaque adhérent peut proposer des sorties.

**Date de reprise : 9 septembre 2023**

## **3/Fonctionnement de la section stand up paddle (à partir de 17ans) /**

La section Paddle se déroule par trimestre tous les samedis de 9h30 à 12h00.

Les cours permettront d'appréhender les gestes techniques Vous pourrez découvrir, vous initiez et vous perfectionnez, en stand 'up paddle en eaux calmes, mais aussi en mer. Ce support nécessite souplesse et gainage, suite à l'échauffement, des exercices de gainage, de souplesse seront réalisés.

Vous allez ainsi progresser à votre rythme et gagner en autonomie pour à terme si vous le souhaitez pouvoir participer à des Raids, compétitions dans différents sites Golfe du Morbihan, Dordogne, Loire, sortie mer....

Le club propose des formations à l'encadrement et des cours piscine pour progresser en virage.

**Date de reprise : 9 septembre 2023**

#### **4/Fonctionnement du groupe kayak polo**

Le groupe de kayak polo dispose de plusieurs créneaux d'entraînements durant la semaine, le lundi, mercredi et vendredi soir de 19h00 à 21h00. Entraînement également le samedi matin de 9h00 à 12h00

4 équipes sont engagées en compétition 2 équipes au niveau national, et deux équipes en régionale. Les déplacements en compétition sont assurés par le club. Les jeunes et les adultes intéressés peuvent rejoindre ce groupe après quelques cours en école de pagaie.. Des éclairages sont installés sur le terrain afin de pratiquer toute l'année. Le club organise régulièrement des compétitions sur le Parc du Loiry à Vertou.

Cette activité nécessite de l'engagement, un esprit d'équipe.

#### **5/Fonctionnement du groupe slalom**

Le groupe slalom s'entraîne régulièrement toute l'année, il participe à des compétitions de niveau national (nationale 1, 2,3) et régional. Les entraînements sont organisés le samedi.Des stages sont aussi organisés.

---

**Admission :** L'adhésion à l'association Canoë-Kayak Vertou est ouverte à tous à partir de 7 ans. Savoir nager est obligatoire. En signant sa demande d'inscription, le demandeur attestera qu'il sait nager au moins 25m. Il devra fournir un certificat médical attestant qu'il ne présente aucune contre-indication à la pratique des sports d'eaux-vives. Pour les mineurs, l'autorisation des parents ou d'une personne ayant charge est obligatoire.

La licence inclue :

- La carte Canoë+
- L'assurance pour la pratique de notre sport
- Les cours lors des séances encadrées
- Les frais de déplacements des adhérents organisés dans le cadre des sorties du club et compétitions

Le prêt du matériel et l'accès aux vestiaires lors des séances encadrées

#### **Equipement individuel:**

Rester dans son embarcation n'est pas garanti à chaque séance...même si le kayakiste aime rester sec !

Il est donc préférable de prévoir des vêtements ne craignant pas l'eau (T-shirt, K-way, Short), des chaussures à lacets ou des chaussons néoprènes (ainsi que des affaires de rechange).

- Chausson néoprène
- Combinaison type Long John ou Shorty (fournisseur Décathlon, Atlantic kayak sur internet)
- Anorak kayak
- Thermique nautique près de la peau

*Agrément Jeunesse et Sports : 04496ET0104  
N° Siret : 421 496 399 000 13 Code APE 926 C*

*Le club de canoë-kayak est une association loi 1901. Un bureau gère le club aidé d'un conseil d'administration. Une assemblée générale se déroule début février afin de décider des orientations du club et ses priorités. Chacun peut rentrer dans le conseil d'administration du club pour y faire valoir ses opinions à partir de 16 ans, les parents des mineurs y ont bien entendu leur place. Le club fonctionne grâce au bénévolat.*

### **Les permanents du club : Tony et Gaël**

L'association emploie deux salariés à l'année. La réglementation impose un brevet d'état dans un club pour encadrer des jeunes. Les permanents assurent des cours, réalisent des stages, accueillent des groupes de pratiquants externes au club et formes de nouveaux encadrants.

Tony au [ckvertou@yahoo.fr](mailto:ckvertou@yahoo.fr)

Gaël au [ckvertou@gmail.com](mailto:ckvertou@gmail.com)

### **Les horaires du club**

Le club est ouvert toute l'année, chaque membre du bureau ainsi que les permanents disposent des clefs. Jours et heures d'ouverture du local pour les cours :

- *Le mercredi de 14h00 à 17h00*
- *Le lundi soir et mercredi soir et vendredi soir pour des entraînements polo*
- *Le samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30*
- *Les autres jours sur demande, voir les permanents*

### **Les autres activités du club**

Le club est ouvert en semaine, sauf les jours de congés des permanents (Dimanche et lundi), les jeunes et les adultes peuvent venir le mercredi matin ou le samedi matin s'ils souhaitent participer à l'entretien des bateaux (prévenir tony ou Gaël).

### **Le club participe à l'organisation de plusieurs manifestations :**

- Des compétitions régionales sur diverses disciplines
- La galette des rois au mois de Février à l'occasion de l'Assemblée Générale
- Le barbecue club de fin d'année, la présentation du club en septembre.
- Green Paddle Race
- Compétition national de kayak polo